

ROCHE

autrement

NOVEMBRE 2008



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du souvenir se déroulera aux monuments
aux morts.

11 h 50 : Rassemblement devant les Ecoles

12 h 00 : Monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, retour à la Maison Pour Tous où un
vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

Les lauréats du concours des maisons fleuries seront
récompensés à cette occasion.

Sommaire

Conseil Municipal.....	3
Etat Civil.....	4
Inauguration mini terrain de foot.....	5
Conseillers délégués.....	6
Repas des anciens.....	7
Listes électorales.....	8
Rubrique du jardin.....	9
Dernière minute.....	10
Le fil du mois.....	11



Visitez le site web de la municipalité
www.roke-lez-beaupre.fr

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception - Rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN
Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Joël JOSSO - Philippe VALLET
Imprimerie Camponovo-Bouchard

Séance du 29 septembre 2008

Actualisation des frais de scolarité : Une trentaine d'enfants de Chalèze complète nos salles de classe. La municipalité a décidé de revaloriser les frais de scolarité par paliers afin de réajuster les coûts.

Classe primaire : 341 euros (coût réel : 341,73 euros).

Classe maternelle : 631 euros (coût réel : 739,19 euros).

Bilan cantine et garderie : Nous allons, afin d'éclairer certains parents qui de temps à autre interrogent la mairie, vous communiquer les coûts réels des frais de cantine et de garderie.

La commune a pour ces deux postes un coût total de fonctionnement et d'exploitation de 76.470 euros. A titre d'information, le coût de revient du ticket de cantine est de 8,44 euros (vendu 4,65 euros) et le coût de revient du ticket de garderie est de 2,68 euros (vendu 1,12 euros).

Discipline : La commission des affaires scolaires a rédigé un règlement intérieur, qui a été expédié à l'ensemble des parents des enfants scolarisés. Il a été demandé qu'un exemplaire soit lu à l'enfant et retourné signé par les parents à la municipalité.

En effet, il a été constaté certains agissements non autorisés dans le cadre légal d'une cantine. Nous souhaitons que cette information fasse réfléchir les enfants, qui désormais vont être pris en charge dès la fin du repas par une nouvelle équipe d'animateurs de la MJC de Palente. Ces animations devront permettre l'épanouissement des enfants pour reprendre la classe dans de très bonnes conditions.

Fond de solidarité au logement : 200 communes sur 600, dans notre département, participent volontairement à cette contribution. Devant cet accompagnement "volontaire" la commune a décidé d'une somme forfaitaire de 1.000 euros (1.890 euros proposés par l'organisme demandeur).

Subventions exceptionnelles ERN : Les charges de fonctionnement du stade (électricité et eau) s'élèvent à 6.066 euros, le conseil municipal accepte de financer la moitié de cette somme, soit 3.033 euros.

Indemnité du receveur municipal : le Percepteur a droit à une indemnité, prévue par la loi, qui rémunère le conseil et la disponibilité. Le conseil accepte l'indemnité pour un montant de 550 euros, somme calculée par l'administration.

SIVU :

Suite aux dernières élections municipales, le Maire de Novillars souhaite connaître la position du conseil municipal de Roche quant aux projets portés par le SIVU :

Phase 1 : la réalisation de terrains de foot et de vestiaires.

Phase 2 : la construction d'un bâtiment omnisports.

Phase 3 : les équipements de loisirs de plein-air.

La phase 1 désormais réalisée, la construction d'un gymnase homologué avait été étudiée lors du dernier mandat puis abandonnée vu les coûts prohibitifs de ce projet. Le SIVU envisageait la construction d'un dojo dans un premier temps.

Le conseil considérant l'investissement encore important pour une seule activité associative, demande au SIVU que soit revu le caractère pluri-sports de la salle et que soit envisagée, dès à présent, l'étude de l'aménagement d'un parcours santé.



NAISSANCES

Mathias MAUBLANC,
le 28 septembre 2008

Maëva RUFFINONI,
le 1^o octobre 2008

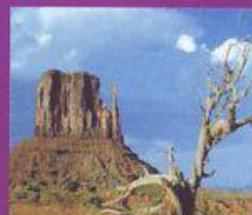
Matisse GREMEL,
le 4 octobre 2008



MARIAGE

Arnaud VIRET
et Emilie CUENOT,

le 25 septembre 2008



DÉCÈS

François CLERGEAT,
le 25 septembre 2008

Emilie SOUJAEFF,
le 10 octobre 2008

Marie-Thérèse BREDIN,
le 19 octobre 2008

inauguration du mini-terrain de football

Dimanche 28 septembre, par une belle journée ensoleillée, en concordance avec la célébration des 20 ans du club de football Entente ROCHE-NOVILLARS, la municipalité inaugurerait le mini-terrain de football près du stade, rue de Casamène. Ce terrain est le résultat d'un projet émanant de l'ancienne municipalité.



A l'occasion de son jubilé, l'UEFA a proposé aux associations membres de lancer un programme de réalisation auquel elle apporterait sa contribution financière reliée par la Fédération Française de Football et par l'intermédiaire de la ligue de football amateur. Cette réalisation permet la pratique du Futsal en extérieur et du football d'animation.

Il reste à la charge de la commune

14 000 euros. La commune assurera l'entretien de l'installation.

Nous remercions les différentes personnalités : Monsieur Groperrin, député ; Madame Roy-Ménétrier, conseillère régionale ; Monsieur Stègre, adjoint à Novillars ; Monsieur Coquard, président de la ligue de Franche-Comté ; Monsieur Coppi, président du district Doubs-Sud et Monsieur Girard, président de l'ERN ; de leur participation à cette inauguration.



La commune associe à ces remerciements les différents acteurs qui ont permis le financement et la création de cette belle réalisation, la première en Franche-Comté, afin que les jeunes pratiquants du football puissent s'épanouir.

Coût de l'opération :

<i>Création plateforme :</i>	<i>16 000 E</i>
<i>Création mini terrain :</i>	<i>79 000 E</i>
<i>Total :</i>	<i>95 000 E</i>

Différentes subventions :

<i>UEFA - FFF</i>	<i>40 000 E</i>
<i>Ligue de F. C. :</i>	<i>25 000 E</i>
<i>Subventions départ. :</i>	<i>16 000 E</i>
<i>Total :</i>	<i>81 000 E</i>



Culte

<i>Date</i>	<i>Samedi 18 h</i>	<i>Dimanche 10 h 30</i>
<i>01/11</i>	<i>Thise 10 h 30</i>	
<i>02/11</i>		<i>Novillars</i>
<i>08/11</i>	<i>Thise</i>	
<i>09/11</i>		<i>Vaire-Arcier</i>
<i>16/11</i>		<i>Thise</i>
<i>22/11</i>	<i>Thise</i>	
<i>23/11</i>		<i>Roche</i>
<i>29/11</i>	<i>Thise</i>	
<i>30/11</i>		<i>Chalezeule</i>

CONSEILLERS DELEGUES

Le Maire a désigné les quatre conseillers délégués, à compter du 1^o septembre 2008:

Patrick DETRE est désigné conseiller délégué à l'**urbanisme**, chargé de la conformité des dos-



siers de permis de construire, de la préparation avec l'adjoint, des réunions de la commission, de la préparation des

commissions de révision du POS/PLU et de suppléer l'adjoint responsable en cas d'absence.

Christian PETITLAURENT est désigné conseiller délégué à l'**éclairage public**, chargé de son

bon fonctionnement, d'assurer le suivi du contrat d'entretien du réseau d'électricité publique, de l'installation des illuminations festives, de suppléer l'adjoint responsable en cas d'absence.



Françoise GAUTHEROT est désignée conseillère déléguée aux **affaires scolaires**,



chargée de suivre le personnel scolaire et péri-scolaire, le service de restauration scolaire, d'assurer le

lien entre la municipalité et les

parents d'élèves, de suppléer l'adjoint responsable en cas d'absence.

Nicolas GRUSSNER est désigné conseiller délégué à la communication associative ; il collecte les informations auprès des associations locales, assure la répartition des salles communales, assure le lien entre les projets d'animations municipales et le CLAM, coordonne les 25 associations présentes sur la commune.



REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, le repas des anciens aura lieu SALLE LUMIERE, Maison pour Tous, rue des Ecoles. La date a été fixée au

20 NOVEMBRE 2008
à midi.

Toutes les personnes concernées recevront par courrier une invitation, avec coupon-réponse à renvoyer à la mairie.

Le C.C.A.S. espère que cette invitation fera plaisir au plus grand nombre.

SECURITE

Depuis la création d'un accès au quai de la gare de notre commune, on peut constater une recrudescence des traversées des voies par des jeunes enfants (6-14 ans) non accompagnés d'adultes. Ils transitent en permanence par jeu (courses-poursuites à pied ou à vélo). Ces mêmes enfants stationnent ou se réunissent sous les abris de quai, s'amusent à déposer des pierres sur le rail, font du vélo sur les quais.

Ces pratiques sont dangereuses pour les personnes mais aussi pour les circulations ferroviaires et ne pourront plus être tolérées.

Une fois sécurisé sur son pourtour, l'usage de l'aire de jeux ne dispense pas les parents de la surveillance de leur progéniture.

DECHARGES SAUVAGES

Elles continuent de surgir au détour d'un chemin ou d'une clairière dégradant notre environnement.

Véritables pustules purulentes, polluant la nature, leurs auteurs, sans vergogne, irrespectueux de la nature,



s'empressent de répandre leurs immondices aux quatre coins de notre commune la déchetterie n'est pourtant pas si loin..

Manque de courage ou abondance de lâcheté ?

HORAIRES DECHETTERIE

A partir du 3 novembre 2008 :

08 h. 30 à 11 h. 30

13 h. 30 à 16 h. 30

INSCRIPTION sur les

listes électorales

L'inscription sur les listes électorales, en vue des prochaines élections, se fera en mairie jusqu'au

31 décembre 2008.

Pour cela, il faut :

- avoir 18 ans
- se présenter avec une pièce d'identité
- produire un justificatif de domicile (quittance électricité, téléphone, eau)

Si vous avez des jouets et jeux en bon état dont vous ne savez que faire, il vous est possible de les déposer à la mairie ou à la garderie ; ils seront mis dans les locaux de la garderie et cantine, pour la plus grande joie des enfants, ils apprécient également beaucoup les vieux téléphones. MERCI d'avance.

LE TRAVAIL DU SOL

Le bêchage a pour but d'assouplir la terre, de la rendre perméable à l'air et à l'eau, de ramener en surface la couche plus profonde, précisément pour l'oxygéner et éliminer les mauvaises herbes vivaces (surtout les boutons d'or, les pissenlits et les liserons). Alors, jardiniers, à vos bêches !

Bêches ? Pas obligatoirement. La bêche est idéale pour les sols sableux et légers. Pour les terres fortes, argileuses et caillouteuses, ce qui est le plus souvent le cas à Roche, la fourche-bêche est préférable. Reste aussi le motoculteur, dans tous les cas où il n'y a pas besoin d'aller très profond.

Attention ! Si vous avez un coin de potager où le liseron pousse aussi bien que le persil, n'utilisez pas le motoculteur : d'une racine de liseron (qui peut descendre jusqu'à 2 m !), vous risquez de faire 10 nouveaux pieds en la bouturant malgré vous. Il est plus facile d'en extirper une bonne partie par le bêchage classique.

La terre est constituée de quatre éléments : le sable, l'argile, le calcaire et l'humus et bien souvent le sol n'est pas aussi bon qu'on le voudrait : il est trop lourd, il ne retient pas l'eau, les plantes sont chlorosées ; précisément parce que l'équilibre entre les constituants n'est pas atteint. Des apports sont donc nécessaires pour l'améliorer.

La fertilité du sol est en grande partie due à l'association de l'argile et de la matière organique (en agronomie, on parle de complexe argilo-humique) : c'est elle qui va retenir les éléments fertilisants utiles aux plantes. Chaque année, une partie de cet humus est dégradée par les micro-organismes et assimilée par les végétaux. Il faut donc en apporter tous les ans pour compenser les pertes : soit sous forme de fumier, soit avec le compost familial qui permet ainsi de recycler les déchets végétaux.

La tourbe est très souvent recommandée pour améliorer les sols : elle ameublisse les terres argileuses, les décompacte, régularise l'humidité ; elle donne du corps aux terres sableuses ; elle neutralise par son acidité l'excès de calcaire.

L'apport de compost et de tourbe ne dispense pas de l'adjonction d'un engrais : ces produits ont des rôles complémentaires et les engrais de fond organo-minéraux constituent le futur menu de la plante, en réserve dans le sol.

Commencez par épandre la tourbe (si la nature de votre sol justifie cet apport) et l'engrais de fond en surface : les deux se retrouveront mélangés

à la terre au cours du retournement. Ensuite, préparez la jauge : c'est une sorte de sillon obtenu en enlevant, à une extrémité de la planche à bêcher, une tranche de terre (10 à 15 cm) sur toute la largeur et en la portant à l'autre extrémité. Mettez du fumier ou du com-

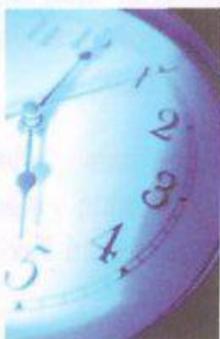


post au fond de la jauge et bêchez en découpant la terre et en retournant chaque tranche. Et dans la nouvelle jauge, vous enfouirez à nouveau de l'amendement

organique. Profitez-en pour arracher le maximum de mauvaises herbes, de racines de liseron, les résidus de récolte (trognon de choux, de salades...). La jauge restante sera comblée avec la terre de la première tranche.

Le bêchage offre, en fin de compte, deux avantages : il valorise la terre et les cultures et constitue une saine dépense physique. Tout le monde se retrouve donc en excellente forme.

Philippe COUTIN



**derrière
minute !**

**ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES**

Le traditionnel marché de Noël des Ecoles aura lieu, salle des Fêtes

*Lumière, à partir de 16 h 30, le
5 décembre 2008*

Au programme : Chorale d'enfants, présentation des objets réalisés pour les fêtes de fin d'année.

Crêpes, friandises et autres pâtisseries ainsi que des boissons seront vendues au bénéfice des projets de l'école.

Renseignements : Estel CURTY au 03.81.81.05.76 et Maryline BAUD au 03.81.57.08.67

COLLECTE DES "MONSTRES"

Depuis l'ouverture des déchetteries, la collecte des monstres a été arrêtée dans notre commune. Cette collecte est désormais de la compétence du SYBERT.

L'organisation d'un ramassage, contraint de faire du porte à porte, aurait un coût prohibitif que la commune ne peut envisager

CENTRE DE LOISIRS VACANCES DE TOUSSAINT

Le centre de loisirs de Roche-lez-Beaupré, en relation avec la MJC de Palente, propose de multiples activités déclinées en 3 formules

8 jours

du 27/10 au 05/11



5 jours

du 27/10 au 31/10



3 jours

du 03/11 au 05/11

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

BOURSE AUX SKIS

Roche CK et les sections "canoë-kayak" et "cirque" de Roche-lez-Beaupré organisent la grande bourse aux skis et surfs le 1^{er} novembre 2008 au gymnase Lumière de Roche.

Dépôt du matériel à partir de 8 h.

Vente à partir de 9 h. jusqu'à 17 h.'

Récupération du matériel de 17 h. à 18 h.

Renseignements : 03.81.98.57.00

Roche Canoë-Kayak (Arts du cirque-Kayak)
Rue de Casamène - 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
03.81.57.02.83

rochecanoekayak@free.fr

LOTO de la GYMNASTIQUE

15 novembre, 20 heures, salle Lumière,
ouverture des portes à 19 heures

*Nombreux lots d'une valeur de 1500 euros :
magnétoscope numérique, GPS,
lecteur DVD portable, bons d'achat*

QI GONG

Il s'agit d'un savoir-faire ancestral basé sur des mouvements simples, lents et sans effort, harmonisés par la respiration pour le bien-être du corps et de l'esprit.

Mercredi matin : 9 h à 10 h 30, salle Jouffroy d'Abbans

Samedi matin : 9 h à 10 h 30, salle Courbet

Cours découverte, sans engagement, offert

Renseignements 03.81.55.53.60

ou mireille.compte@free.fr

BIBLIOTHEQUE VICTOR HUGO

Durant tout le mois de novembre, le CRAC (Club Rochois d'Arts Créatifs) expose à la Bibliothèque bijoux, cartes fantaisies, petits décors de Noël et autres petits objets.

Samedi 8 novembre 2008 :
Café-Lecture de 10 h à 11 h.

Dimanche 16 novembre 2008 :
Théâtre " le Malade" à 16 heures, salle Lumière, adaptation du "Malade Imaginaire" par la troupe "Les menteurs d'Arlequin".

Entrée : Adultes : 6 euros - Enfants jusqu'à 18 ans : gratuit.

Mercredi 19 novembre :
"Le temps d'un Conte" de 14 h à 15 h.

Vendredi 21 novembre :
Atelier Ecriture Enfants de 16 h 45 à 18 h.

Mardi 25 novembre : Atelier Ecriture Adultes de 17 h à 19 h.

Jeudi 27 novembre : Dans le cadre des "Petites Fugues", l'auteur Christelle RAVEY viendra parler de ses livres. Discussion, lecture suivie d'une collation. Possibilité d'acheter des romans dédiés de l'écrivain - 20 h à la Bibliothèque - Entrée gratuite.

NOUVEAUTE :

Depuis le mois de septembre, une vingtaine de livres en grands caractères ou large vision sont à la disposition des personnes souffrant de déficiences visuelles. Grâce à la taille des caractères, à la longueur des lignes, à l'importance des marges et à un papier mat, **retrouvez le plaisir de lire !**

Ces livres ont été spécialement conçus pour apporter un grand confort de lecture pour le plus grand bonheur des lectrices et des lecteurs.



Le 28 septembre 1988, le FC Roche-lez-Beaupré et l'US Novillars devenus l'entente Roche-Novillars jouaient leur premier match.

Le 28 septembre 2008, un match exceptionnel réunissait "les Vieilles Gloires" de ce club qui avaient retrouvé leurs jambes de vingt ans pour se livrer une lutte amicale dans une ambiance "bon enfant".

Une présentation de photos, d'articles de presse ainsi que les noms de tous ceux qui ont donné à l'ERN ses lettres de noblesse avaient été rassemblés par un des doyens de ce club : Cani VALOT, 42 ans au service du football.



La fête fut belle quoiqu'un peu ternie par la défaite de l'équipe A contre Clémenceau, mais gageons que les joueurs sauront retrouver le chemin des filets pour honorer leur place et tous ces anonymes qui vibrent, avec eux, tous les dimanches.

DIVISION HONNEUR

2 novembre 2008

LONS/ERN

9 novembre 2008

7° tour CF

16 novembre 2008

ERN/4 RIVIERES 70

23 novembre 2008

ERN/AUDINCOURT

Challenge PHILIPPE GAGNEUR

Le tournoi interne de tennis de Roche-lez-Beaupré, appelé "Challenge Philippe Gagneur" a vu, en ce mois de septembre, la victoire de Sylvain DEBOUCHE

qui était opposé à Stéphane CLERGET par le score de 7/5 3/6 7/5. Sylvain avait déjà bataillé ferme la veille pour battre Vincent JEANCLAUDE, vainqueur du tournoi 2007, en 3 sets également. Malgré le froid de ce dimanche matin, un public de fidèles s'était déplacé et a pu apprécier la qualité de jeu des finalistes. Le comité tennis remercie encore la famille Gagneur, toujours présente, qui a remis les trophées et des lots bien appréciés aux finalistes et vainqueur de ce 18^o challenge.



YOGA

Il reste encore quelques places aux cours de yoga et une séance d'essai est offerte. Le cours a lieu salle Courbet, le lundi soir de 17 h 30 à 19 h. Renseignements et inscriptions au

03.81.88.61.48

ANCIENS COMBATTANTS

L'association Franc-Comtoise des Anciens Combattants, section de Roche organise son traditionnel banquet le **mardi 11 novembre**

Apéritif Kir et amuse-bouche
Assiette folle de magret de canard
Trou William
Coq au vin jaune
Pommes vapeur
Timbale de riz
Assiette de trois fromages sur fouillis de salade
Assiette gourmande
Café
Chardonnay blanc et Poulsard rouge

Prix : 28 euros

Toutes personnes intéressées peuvent faire réservation auprès de Noël MENIERE
 2, impasse des Verpellières

Tél. 03.81.57.06.52

Règlement à l'inscription, chèque libellé "Anciens Combattants" avant le 3 novembre.

Venez nombreux, avec vos amis, passer une bonne et agréable journée, toujours dans une bonne ambiance !



Tennis de table
Roche lez Beaurpré

*Calendrier des rencontres
des 2 équipes premières :*

NATIONALE 2 FILLE

*le 25 octobre 2008
ROCHE/SCHIRREN*

*le 6 décembre 2008
ROCHE/ARRAS*

PRENATIONALE GARÇON

*le 11 octobre 2008
ROCHE/PORT-VAIVRE-
VESOUL*

*le 8 novembre 2008
ROCHE/BELFORT*

*le 22 novembre 2008
ROCHE/SOCHAUX*

*Madame Ginette CARON,
chanteuse professionnelle,
propose une activité,*

**CHANT,
TECHNIQUE VOCALE,
DICTION,
INTERPRETATION,**

*animée par Monsieur Henry
REY, professeur de chant,
accompagné au piano par
Madame Caron, cette activité
est réservée aux adultes.*

*Une réunion d'information et
d'inscription aura lieu le
vendredi 21 novembre,
à 18 h 30,
salle Rouget de l'Isle,
au dessus de la bibliothèque*

